

Le Canada croit en la libéralisation du commerce, tant au niveau multilatéral comme l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) que bilatéral. Le Canada a d'ailleurs conclu un accord historique de libre-échange avec les États-Unis en 1988.

Environ les trois quarts des échanges commerciaux entre le Canada et l'étranger se font avec les États-Unis. Viennent ensuite le Japon, le Royaume-Uni, la République fédérale d'Allemagne et d'autres membres de la Communauté européenne. Par ailleurs, les gens d'affaires canadiens sont de plus en plus actifs en Asie, en Amérique du Sud, dans les Antilles et en Afrique.

Les investisseurs étrangers ont toujours été bien accueillis au Canada. À la fin de 1988, ils avaient placé plus de 110 milliards de dollars dans des entreprises canadiennes. La plupart des investissements proviennent des États-Unis, mais les capitaux apportés par les Européens sont loin d'être négligeables.

D'autre part, les investissements directs du Canada à l'étranger atteignaient 60,5 milliards de dollars en 1988, dont plus de la moitié au moins étaient placés aux États-Unis. Les Canadiens ont également investi des capitaux dans les pays membres de la Communauté économique européenne, en Amérique centrale et en Amérique du Sud, en Australie et en Asie.